

PERCEPTION DU REVENU—*Suite.*

XXXI.—ACCISE.

A voter.....\$351,627 50

N° du crédit.	1887-88.	1888-89.	Comparaison avec le budget de 1887-88.	
			Augmentation.	Diminution.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Appoint. des officiers et inspect. de l'accise, y compris \$200 pour augmenter les appo. de A. F. McPherson, comptable, division de Toronto, de \$1,200 à \$1,400, nonobstant toute disposition contraire dans l'Acte du Service Civil	250,885 00	260,477 50	} 8,592 50	
Service préventif	10,000 00	9,000 00		
Pour pourvoir aux augmentat. des appoint. suivant le résultat des examens d'accise.	2,000 00	2,000 00		
Pour augm. les appoint. des officiers chargés de la surveil. dans les grandes dist. et fabr. Fr. de voyages, loyer, combust., papeterie, etc., ainsi que les estampilles et estampillage des tabacs domestiques et importés.	4,600 00	*5,000 00	400 00	
Allocations aux percepteurs de douane sur droits perçus par eux	60,000 00	65,000 00	5,000 00	
Commission aux vendeurs d'estampilles pour tabac canadien en torquettes:	3,500 00	3,500 00		
Pour permettre au départ d'accorder une gratif. aux employés de l'accise dans le Man. et la Col.-Britan., en considération du coût excep. de la vie dans ces provinces	500 00	250 00		250 00
Pour payer aux officiers employés dans les distilleries pour des heures de travail supplémentaires, nonobstant les dispositions de la 51e section de l'Acte du Service Civil, pour l'exercice finissant le 30 juin 1887.....	2,000 00			2,000 00
Pour pourvoir à la promotion de quatre nouveaux officiers de la classe spéciale, le nombre étant porté de 20 à 24	2,000 00			2,000 00
SPÉCIAL.				
Pour mettre le département en mesure d'acheter du naphte de bois et autres articles de même nature, qu'il fournira aux fabricants en entrepôt, ainsi que le veut l'Acte 49 Vic., ch. 34, art. 233, dépense qui sera remboursée ensuite par les fabricants.....	5,000 00	5,000 00		
	340,485 00	351,627 50	11,142 50	

* Une nouvelle distillerie établie à Hamilton depuis que le budget de 1887-88 a été voté.